

CONSEIL DES DELEGUES

Genève, 26-27 octobre 1989

**COMMEMORATION DU
125^e ANNIVERSAIRE
DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

(Suite donnée à la Résolution 7 du Conseil des Délégués de 1987)

(Point 9 de l'ordre du jour provisoire)

Document présenté
par le
Comité international de la Croix-Rouge
et la
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Genève, octobre 1989

TABLE DES MATIERES

125 ANS A L'OEUVRE... P. 2

1. Première année de l'anniversaire :

"125 ans à l'oeuvre ... et toujours en développement!"

- La célébration du 125ème anniversaire P. 5
pour les Sociétés nationales
- L'inauguration du Musée international P. 9
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

2. Seconde année de l'anniversaire :

"125 ans à l'oeuvre ... à protéger la vie humaine" P.11

- le Geste Humanitaire P.12
- le 125ème anniversaire de la Convention P.15
de 1864
- le Supercamp P.17

VERS L'AN 2000... P.20

* * * * *

- Annexe 1 : Résolution 7 du Conseil des Délégués de 1987
- Annexe 2 : Messages conjoints à l'occasion des Journées
mondiales 88 et 89
- Annexe 3 : Message du Supercamp

125 ANS A L'OEUVRE...

Le programme de commémoration du 125ème anniversaire, décidé au Conseil des Délégués de 1987, a été conçu dans le but de contribuer à la promotion de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, afin de "projeter dans le monde l'image d'un Mouvement universel, jeune et dynamique, uni par les mêmes principes et idéaux qui n'ont cessé de le guider au cours de ses 125 ans d'existence" (cf. Résolution 7, annexe 1).

Le Mouvement a donc voulu que cet anniversaire soit la fête de ces millions de femmes et d'hommes, jeunes et adultes, membres des Sociétés nationales, délégués et collaborateurs du CICR et de la Ligue, qui forment cette chaîne universelle et qui sont fiers d'appartenir à la grande famille de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Cet anniversaire se voulait aussi un retour aux sources, aux convictions et principes qui ont donné naissance à notre Mouvement et qui constituent aujourd'hui les seules bases d'un nouveau départ : inter arma caritas, per humanitatem ad pacem.

L'évocation d'un passé impressionnant et stimulant, afin de trouver et de rassembler les forces dont nous avons besoin pour faire face et répondre aux défis du présent et de l'avenir.

Le rappel d'une histoire prestigieuse, mais également un appel à la mobilisation humanitaire de toute la famille humaine et de tous les Etats.

Loin de se réfugier dans le passé, le Mouvement décidait, à l'occasion de son 125ème anniversaire, de se souvenir pour mieux agir dans le monde d'aujourd'hui et préparer un avenir plus humain, plus fraternel, plus pacifique.

Henry Dunant n'évoquait l'horreur de la bataille de Solferino que pour en livrer une autre : contre les souffrances imposées de façon arbitraire et inhumaine aux victimes de la guerre, pour la sauvegarde de la vie et de la dignité humaines.

De même, il ne rappelait son engagement sur le champ de bataille que pour entraîner d'autres à s'engager, à devenir "tutti fratelli" pour porter assistance à ceux qui souffrent.

Il ne faisait état de ces affrontements sanglants entre ennemis que pour désigner le véritable ennemi qui, selon Henry Dunant, n'est pas "la nation voisine", mais "la faim, le froid, la misère, l'ignorance, la routine, la superstition, les préjugés..."

L'évocation du cauchemar de la guerre était inséparable du rêve qu'il voulait faire partager, celui d'un Mouvement universel et neutre, rassemblant des hommes et des femmes motivés qui "interviendraient en tout temps et en tout lieu", lorsqu'une action s'avérerait nécessaire.

125 ans plus tard, l'organisation dont rêvait Henry Dunant est une réalité. Le Mouvement qu'il a fondé est devenu la plus grande institution humanitaire du monde et les Conventions de Genève les plus universels des traités.

Toujours en développement ! pour protéger la vie humaine !

Double impératif pour notre Mouvement appelé à être plus fort parce que plus uni, plus cohérent parce que plus solidaire, plus crédible parce que mieux connu.

La fidélité aux Principes et idéaux du Mouvement est à ce prix. Le sort de milliers de victimes des conflits et des catastrophes en dépend.

Mais il fallait, pour répondre à ce double défi, retrouver l'inspiration, l'élan et l'audace des fondateurs.

Cette commémoration ne pouvait être qu'une "commémor-action"; le 125ème anniversaire en a été la démonstration, souvent très réussie et convaincante.

Ce rapport ne constitue pas un compte-rendu exhaustif, ni une analyse détaillée de cet anniversaire. Il propose une vision d'ensemble et permet une première appréciation de sa portée et de son impact.

Le programme

Le programme de commémoration couvrait une période allant de novembre 1987 (anniversaire de la publication de "Un Souvenir de Solférino") à octobre 1989 (attribution du premier prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité).

S'appuyant sur les événements qui ont marqué les origines du Mouvement et la création du droit international humanitaire, le programme devait illustrer le thème retenu pour l'ensemble de la période : "125 ans à l'oeuvre ...", avec une dominante portant sur le développement durant la première année et sur la protection de la vie humaine au cours de la seconde année.

L'effort principal de promotion et d'organisation des manifestations commémoratives était confié aux Sociétés nationales, compte tenu de la diversité des situations. Le rôle du CICR et de la Ligue consistait essentiellement à soutenir les efforts des Sociétés nationales, en mettant à leur disposition un matériel d'information et de promotion.

A cette fin, le CICR et la Ligue ont produit et distribué aux Sociétés nationales plusieurs lettres et dossiers d'information sur les activités et thèmes de l'anniversaire, deux cassettes vidéo, des séries d'affiches et un large éventail d'articles promotionnels (badges, insignes, T-shirts, sacs en plastique, notamment). Ce matériel, marqué du logo créé pour la commémoration, a été abondamment utilisé, en particulier dans le cadre des Journées mondiales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge 88 et 89.

* * * * *

PREMIERE ANNEE DE L'ANNIVERSAIRE

**"125 ans à l'oeuvre ...
et toujours en développement !"**

Le thème de cette première année de l'anniversaire invitait à célébrer 125 ans d'engagement au service des victimes de conflits et de catastrophes et proposait un retour aux sources, aux convictions et aux principes d'action qui sont à l'origine du Mouvement.

La plupart des Sociétés nationales, en liaison avec le CICR et la Ligue, ont saisi cette occasion exceptionnelle pour sensibiliser le public aux activités et préoccupations du Mouvement, pour mieux faire connaître ce qu'est et ce que fait la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge. Des efforts remarquables ont été déployés en ce sens par les Sociétés nationales, en particulier à l'occasion de la Journée mondiale 1988.

Ce rapport ne peut évidemment rendre compte de toutes les manifestations et activités organisées dans le monde entier. Il donne plutôt une vue d'ensemble, établie sur la base des informations disponibles à Genève, permettant de saisir les types d'activité, les thèmes et soulignant l'originalité et la diversité des idées retenues, ainsi que des méthodes choisies pour sensibiliser le grand public, associer les jeunes, intéresser les gouvernements. A Genève, l'inauguration du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge constituait un événement de portée mondiale et offrait une illustration saisissante de cette longue marche du Mouvement au cours de ses 125 ans d'existence.

LA CELEBRATION DU 125EME ANNIVERSAIRE PAR LES SOCIETES NATIONALES

Il convient tout d'abord de relever le succès rencontré par le logo du 125ème anniversaire, qui a retenu l'attention des milieux philatéliques et a connu, de ce fait, une extraordinaire diffusion; 69 pays, en effet, émirent des timbres commémoratifs, accompagnés parfois d'enveloppes ou d'oblitérations spéciales.

L'un des premiers événements de la commémoration s'est déroulé à Genève, le 9 février 1988. Il s'agissait de la pose, sur la façade de l'ancien Casino de Genève, d'une plaque rappelant au public l'endroit où fut prise la décision de constituer un Comité de cinq membres chargé d'étudier la mise en oeuvre des propositions qui se trouvaient dans l'ouvrage de Henry Dunant, "Un souvenir de Solférino".

Le 8 mai 1988, Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a constitué le pôle d'attraction majeur du 125ème anniversaire dans la plupart des pays. Cette Journée a revêtu un caractère exceptionnel de par le nombre et l'ampleur des manifestations organisées : festivals, concerts, conférences, actions humanitaires, expositions, publications, films, émissions de radio et de télévision, concours, etc.

La diversité et la qualité de ces événements commémoratifs, de caractère culturel ou humanitaire, leur ont assuré un impact certain, renforcé le plus souvent par la participation active de représentants des Gouvernements.

Ces manifestations, activités et productions peuvent être regroupées selon les domaines suivants :

Action humanitaire

Création de jardins potagers ("jardins de l'humanité") pour et par des familles démunies, collectes de sang, recrutement de donateurs de sang, cours pour secouristes, activités en faveur des handicapés, aide matérielle aux familles défavorisées, campagnes d'immunisation, réparations de routes, plantations d'arbres.

Médias

La plupart des Sociétés nationales ont obtenu un large accès aux médias. Certaines chaînes de télévision et de radio ont élaboré un programme spécial, avec la participation d'artistes de premier plan.

Le message conjoint - enregistré à l'occasion de la Journée mondiale par le Président du CICR, le Président et le Secrétaire général de la Ligue et par le Président de la Commission permanente - a été relayé par 30 radios nationales, accompagné parfois de déclarations des dirigeants de la Société nationale (cf. annexe 2).

Une gamme de productions audio-visuelles a contribué à faire connaître au grand public les idéaux et l'action du Mouvement : spots, films, émissions dramatiques, séries télévisées, cassettes audio et vidéo.

Publications

D'innombrables brochures, dépliants, reportages, textes de chanson, dossiers d'information ont paru à l'occasion du 125ème anniversaire, traitant notamment de l'histoire et du fonctionnement du Mouvement, des Principes fondamentaux et des activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde.

Expositions

De nombreuses expositions ont permis d'illustrer des thèmes qui sont au coeur de l'activité passée et présente du Mouvement, tels que : collection de timbres ou de matériel de premiers secours, santé et enseignement des premiers secours, les dangers du tabac, le Mouvement et la paix, l'histoire du Mouvement.

Spectacles, concerts, sport

Le 125ème anniversaire a pris très souvent les allures d'une fête populaire, s'adressant à toutes les générations et à tous les publics; kermesses, soirées de gala ou de danse, concerts pop, ballet moderne, chorales Croix-Rouge, matches de football et courses à vélo ont attiré les foules. On a beaucoup chanté et dansé; de toute évidence et malgré son grand âge, le Mouvement s'en est trouvé rajeuni !

Jeunesse

La jeunesse était très présente - et de façon générale les volontaires de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge - et a contribué de façon souvent décisive au succès de nombreuses initiatives, dans presque tous les domaines. Sa participation rayonnante et stimulante, son engagement dans de nombreuses actions humanitaires du 125ème, ont témoigné d'une vitalité et d'une conviction qui non seulement transforment une certaine image du Mouvement dans le public, mais pourraient bien bouleverser quelques habitudes à l'intérieur du Mouvement...

Diverses initiatives sont à relever : dossiers d'information et introduction d'un manuel Croix-Rouge / Croissant-Rouge dans les écoles, camp de volontaires, "album de l'amitié" (entre jeunes de différents pays), dossier sur la pauvreté réalisé par des enfants, action pour l'abolition du recrutement des enfants dans les forces armées.

Information / formation

C'est la diversité et la simultanéité des moyens utilisés qui ont permis de faire passer le message auprès du public. Le message du Mouvement est inséparable de la vie, des émotions, des convictions, de l'engagement physique et intellectuel, de l'expression communautaire et artistique.

A travers toutes les manifestations et activités organisées, le 125ème anniversaire était en lui-même une campagne d'information générale sur le Mouvement, de diffusion de son message, de ses Principes et du DIH, très souvent accompagnée d'appels financiers.

Profitant de l'audience particulière dont bénéficiaient les Sociétés nationales en raison de cet anniversaire, de nombreuses initiatives ont été prises dans le but de promouvoir une meilleure connaissance du Mouvement et une réflexion sur son

action : séances publiques de diffusion, séminaires de formation pour les cadres gouvernementaux, conférences internationales sur l'assistance humanitaire en cas de conflits, symposium sur la drogue et sur le SIDA, création d'un centre de diffusion du DIH, intégration du DIH dans les programmes de formation de l'armée.

Distinctions, prix

L'action humanitaire du Mouvement est souvent discrète, obscure, peu spectaculaire. Les "héros" qui l'accomplissent quotidiennement sont, dans bien des cas, des volontaires qui n'attendent pas de récompense, sinon celle que leur procure la fierté de servir leurs semblables. Dans cette perspective, les distinctions et prix attribués, pour les services rendus à la Croix-Rouge ou au Croissant-Rouge symbolisaient le "prix" de l'engagement efficace et désintéressé de ces millions de membres qui constituent les forces vives du Mouvement.

L'action humanitaire se situe au coeur de la vie et rejoint forcément les expressions les plus fortes de la condition humaine et des valeurs communes à l'humanité toute entière : c'est la raison pour laquelle des prix sont venus également récompenser plusieurs artistes, peintres, compositeurs ou chanteurs, dont l'oeuvre ou certaines oeuvres sont porteuses du message fondamental du Mouvement.

Publicité

Une incroyable variété de réalisations, d'objets, de gadgets ont servi de véhicules destinés à inoculer le "virus" du 125ème : affiches originales, train électrique miniature, cartes postales et cartes de vœux, statuette de Henry Dunant, impression du logo sur les crayons et cahiers fournis par les écoles, autocollants, jeu de la "croix magique", calendrier mural - pour ne citer que quelques exemples.

De nombreux "concours humanitaires" ont permis de satisfaire l'esprit de compétition des jeunes : concours de dessins, d'affiches, de dissertation, de poésie, de photo, du "meilleur message Croix-Rouge" - mais également - des concours de premiers secours et des démonstrations de sauvetage sur terre et sur mer.

Les drapeaux flottant sur les bus, les ponts et les édifices publics, les défilés de volontaires, la proclamation d'une année de la Croix-Rouge étaient certainement d'excellentes opérations de relations publiques.

Enfin, les initiatives très originales du "Train pour l'humanité" et les présentations de bébés ("baby shows") nés le 8 mai ou particulièrement vigoureux ont constitué des symboles puissants pour l'avenir !

INAUGURATION DU MUSÉE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Inauguré en présence d'Otto Stich, Président de la Confédération suisse, le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a ouvert ses portes à Genève le 29 octobre 1988. Lors de la cérémonie d'inauguration, Mmes Gorbatcheva et Reagan, qui avaient posé la première pierre de l'édifice, ont adressé chacune un message par l'intermédiaire des ambassadeurs de leurs pays.

Douze ans d'efforts de la Fondation du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont ainsi couronnés de succès. Il convient de souligner que le financement du Musée est assuré par des fonds privés et publics, totalement distincts de ceux destinés aux institutions du Mouvement.

Le visiteur pénètre dans le Musée par une cour où l'attend un impressionnant groupe de détenus, "Les pétrifiés", dû au sculpteur Carl Bucher, qui dénoncent la violation des droits de l'homme et se veulent un appel à la tolérance.

Les premiers espaces évoquent les précurseurs d'Henry Dunant. Puis un montage audiovisuel remarquable reconstitue la bataille de Solferino et l'accueil des blessés à Castiglione. A la fin de cette impressionnante présentation, l'écran s'ouvre et l'on aperçoit Henry Dunant à sa table de travail, sculpture due à George Segal.

Le visiteur suit l'évocation de la fondation de la Croix-Rouge, puis pénètre dans l'espace consacré à la Première guerre mondiale avec un montage de films d'archives et les 7 millions de fiches qui eurent pour but de mettre en contact les prisonniers avec leurs familles. D'autres espaces sont consacrés à l'entre-deux guerres et au deuxième conflit mondial; la visite se termine sur la vision d'un grand drapeau qui a flotté sur le bâtiment de la délégation du CICR à Beyrouth et sur le jeu audiovisuel qui permet à chacun de s'informer sur l'activité de l'une ou l'autre des 149 Sociétés de son choix.

Recourant aux techniques les plus avancées de la muséologie, le Musée permet au visiteur non seulement de parcourir 125 ans d'histoire, mais également de méditer sur la grandeur du geste humanitaire, accompli au coeur de la violence.

Cette inauguration était précédée d'un colloque scientifique sur le thème des précurseurs de la Croix-Rouge, organisé à Genève par la Société Henry-Dunant, du 26 au 28 octobre 1988. Cette manifestation de très haut niveau a donné à des historiens et à des experts l'occasion de faire connaître les femmes, les hommes et les institutions qui, à cette époque, ont manifesté les mêmes préoccupations que les fondateurs de la Croix-Rouge, signe de l'universalité des racines d'un Mouvement, qui rayonne aujourd'hui sur la terre entière.

Un autre événement international, également ancré dans la vocation originelle du Mouvement, a permis de jeter un pont entre la première et la seconde année de l'anniversaire.

Il s'agit du séminaire sur l'information et la diffusion du droit international humanitaire comme contribution à la paix, qui s'est tenu à Leningrad du 10 au 14 octobre 1988, et qui fait l'objet d'un document distinct, présenté au Conseil des Délégués par la Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la Paix (CD/6/1a).

* * * * *

SECONDE ANNEE DE L'ANNIVERSAIRE

"125 ans à l'oeuvre ... à protéger la vie humaine"

L'accent de cette seconde année de l'anniversaire portait sur la création, le développement, la diffusion et le respect du droit international humanitaire.

Hier comme aujourd'hui, l'efficacité de la chaîne de solidarité et de compréhension de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dépend du soutien et de la collaboration des Etats, qui se sont unis pour l'Humanité et engagés à protéger la vie humaine par le plus universel des traités.

Le 22 août 1864 était signée la première Convention de Genève. En prenant cet engagement, les gouvernements garantissaient pour la première fois la protection des victimes sur le champ de bataille.

Pour marquer l'importance historique de cet anniversaire, le Mouvement décidait d'organiser sur le plan international, plusieurs manifestations et activités, dans le but :

- d'inculquer dans la conscience des responsables politiques le "réflexe humanitaire";
- de renforcer les courants d'opinion favorables au respect des principes humanitaires;
- d'augmenter la crédibilité, la liberté et les moyens d'action du Mouvement;
- de soutenir moralement les efforts de dialogue, de réconciliation et de solidarité, en vue d'un règlement pacifique des conflits et de l'édification d'une paix durable.

Par cet appel à la mobilisation humanitaire, le Mouvement veut susciter l'adhésion des Etats et de toute la famille humaine aux idéaux et principes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Dans cette perspective, le geste humanitaire accompli par les gouvernements, le dynamisme et l'engagement des jeunes rassemblés au Supercamp, de même que la confiance et le soutien exprimés par la communauté internationale à l'occasion des manifestations du 125ème anniversaire de la Convention de 1864, constituent des réponses positives et prometteuses.

Dans les limites de ce rapport, il convient de mentionner - sans pouvoir les présenter - les nombreuses manifestations, activités et campagnes organisées sur ce thème par les Sociétés nationales, le plus souvent à l'occasion de la Journée mondiale 89.

LE GESTE HUMANITAIRE

Résultats de la Campagne

Rappelons que notre Mouvement avait souhaité que les Etats ayant une Société nationale reconnue de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge marquent dorénavant non seulement par des voeux, mais également par un effort spécial -ni exorbitant, ni forcément spectaculaire - qui favorise l'action permanente du Mouvement et serve ainsi, directement ou indirectement, à protéger, à secourir, à améliorer le sort de personnes démunies, découragées, oubliées.

Telle était la demande adressée à leurs Gouvernements respectifs par de nombreuses Sociétés nationales, dans l'espoir de susciter sur les cinq continents une série de gestes humanitaires, faisant écho au geste humanitaire de Henry Dunant.

Cette demande a été entendue et recevait le 8 mai 1989, Journée Mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de nombreuses réponses positives. Suite à l'extension de la campagne jusqu'au 22 août 1989, d'autres gestes humanitaires ont été annoncés.

En effet, selon les informations au 30 septembre 88 communiquées par les Sociétés nationales et (ou) par les autorités elles-mêmes, 70 Gouvernements ont annoncé un tel geste humanitaire pour marquer le 125ème anniversaire du Mouvement.

Ces gestes des Gouvernements se sont traduits le plus souvent par des mesures très concrètes :

- mesures en faveur de personnes réfugiées ou déplacées;
- mesures en faveur de familles séparées ou de personnes détenues, blessées ou victimes de la torture;
- mesures financières et administratives en faveur des Sociétés nationales;
- soutiens financiers aux opérations du CICR ou de la Ligue;
- mesures éducatives favorisant la diffusion des Principes et du droit international humanitaire;
- mesures législatives - telles la ratification des Protocoles additionnels ou l'adoption d'une loi de protection de l'emblème.

Le livre d'or du geste humanitaire

La plupart des gestes humanitaires déjà annoncés par les Gouvernements sont enregistrés dans le Livre d'Or du Geste Humanitaire. Cependant, tous les gestes humanitaires annoncés n'ont pas encore été confirmés et inscrits dans le Livre d'Or.

Celui-ci comporte une page pour chaque Etat ayant une Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge.

Lorsque tous les gouvernements, ayant annoncé un geste humanitaire l'auront inscrit dans ce Livre d'Or, mais au plus tard le 30 novembre 1989, les pages remplies seront reliées pour former le document final.

Une copie du Livre d'Or sera envoyée aux Sociétés nationales, accompagnée d'une photo prise lors de la signature par le représentant de leur gouvernement respectif.

Un bilan encourageant

La participation active de très nombreuses Sociétés nationales à cette initiative exceptionnelle doit être soulignée.

En effet, plus de 100 Sociétés nationales ont entrepris des démarches auprès de leur Gouvernement respectif. Ces démarches, parfois délicates et courageuses, n'ont pas toujours abouti au résultat espéré.

Toutefois, près de la moitié des 149 Etats ayant une Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge ont réagi favorablement à cette initiative du Mouvement.

Cadeaux d'anniversaire de chaque Etat à la Société nationale, messages de compassion et de conciliation, ces gestes humanitaires ont marqué de façon très spéciale 125 ans de solidarité avec les victimes de conflits et de catastrophes, 125 ans de fidélité à nos Principes fondamentaux et d'unité par-delà les frontières et les différences.

Les résultats sont remarquables et encourageants. Ils doivent inspirer confiance dans les possibilités d'actions internationales communes du Mouvement.

Les limites et imperfections de cette opération tiennent essentiellement à la brièveté des délais impartis pour sa réalisation.

A cet égard, le projet de Politique d'information du Mouvement qui fait l'objet d'un rapport distinct au Conseil des Délégués (CD/7/1), fournit un cadre général dans lequel de telles actions internationales peuvent être conçues et coordonnées dans une perspective à long terme.

Un rapport d'évaluation, fondé sur une analyse plus détaillée, permettra de tirer de plus amples conclusions, dont il faudra tenir compte dans l'organisation des futures campagnes du Mouvement.

* * * * *

125EME ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION DE GENEVE DE 1864

Il y a 125 ans, la Conférence diplomatique convoquée à Genève par le Gouvernement suisse réalisait l'idée de Henry Dunant; c'est en effet le 22 août 1864 que fut signée la première Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne. Cette Convention constitue donc le fondement du droit international humanitaire moderne.

De nombreuses manifestations ont été organisées dans le Mouvement pour marquer cet anniversaire. Nous nous limiterons dans ce rapport à la présentation de deux manifestations mises sur pied par la Confédération suisse, Etat dépositaire des Conventions de Genève, et d'une table ronde organisée par la Faculté de Droit de l'Université de Genève.

Cérémonie commémorative à Berne

L'objectif premier de cette cérémonie, qui s'est tenue à Berne le 22 août 1989, était d'attirer l'attention du public suisse sur l'existence et la portée du droit international humanitaire et d'inviter tous les Etats à respecter leurs engagements humanitaires.

Quelque mille participants, représentant très largement les composantes de la population helvétique, y ont assisté. En outre, le Corps diplomatique accrédité auprès du Conseil fédéral et les ambassadeurs de Suisse se sont associés à l'événement.

A cette occasion, un appel du gouvernement suisse à la communauté internationale, incluant notamment une exhortation à ratifier les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève, fut remis à toutes les représentations diplomatiques pour qu'elles l'acheminent à leurs Ministères des Affaires étrangères respectifs.

Les Présidents de la Confédération suisse, du CICR et de la Croix-Rouge suisse prirent la parole pour rappeler les origines et le développement du DIH et appeler à la mobilisation humanitaire.

Manifestation et Exposition à New-York

Une cérémonie s'est déroulée le 13 octobre 1989 à New-York, en marge de la 44ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en présence de M. René Felber, Chef du Département fédéral des affaires étrangères (ministre suisse), de M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, et de M. Cornelio Sommaruga, Président du CICR, avec la participation de la quasi-totalité des Etats représentés à l'Assemblée générale et de la presse accréditée aux Nations Unies.

Le ministre suisse, qui présidait la cérémonie, rappela l'histoire de cette première Convention et le développement du droit international humanitaire. Pour sa part, le Secrétaire

général des Nations Unies tint à souligner l'excellente collaboration existant entre les Nations Unies et le CICR, et la participation des Nations Unies à la codification du droit humanitaire.

Les représentants des groupes régionaux de l'Assemblée générale prononcèrent de brèves allocutions, et le président du CICR fit appel à tous les Gouvernements pour qu'ils attribuent une plus grande importance à la dimension humanitaire.

Le même jour était inaugurée l'Exposition "Respecter l'homme en temps de guerre", organisée par le CICR et présentée du 13 octobre au 12 novembre 1989 dans l'entrée des visiteurs du Siège des Nations Unies, à New-York.

Faire voir, faire comprendre et faire agir, tels sont les buts de cette Exposition, qui illustre et explique le développement du droit international humanitaire.

Conçue comme un instrument de diffusion, l'Exposition sera itinérante et pourra constituer un élément attractif d'information et d'animation dans le cadre de rencontres nationales, de conférences ou autres manifestations spéciales (anniversaire, campagne de diffusion, Journée mondiale), ou encore pour certaines Universités.

Table ronde à l'Université de Genève

A l'initiative du CICR, la Faculté de Droit de l'Université de Genève organisait le 22 juin 1989 une table ronde intitulée :

"Actualité de la première Convention de Genève, 125 ans après son adoption".

Présidée par M. Maurice Aubert, vice-président du CICR, cette table ronde a bénéficié de la participation de M. Jan Martenson, secrétaire général adjoint et directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, et de celle des éminents spécialistes du droit international que sont MM. Georges Abi-Saab, Luigi Condorelli, Theodor Meron, John Pace, Yves Sandoz et Dietrich Schindler.

* * * * *

SUPERCAMP

Le Conseil des Délégués de 1987 avait décidé d'inclure le Supercamp dans le programme de commémoration et d'en faire le point culminant des manifestations du 125e anniversaire.

Organisation et financement

Le Supercamp 89 a été organisé conjointement par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge italienne, avec la participation de la Croix-Rouge suisse. La direction et la coordination du projet ont été confiées à la Ligue.

Le financement du Supercamp a été assuré grâce à l'engagement et à la générosité des organisateurs (Ligue, CICR, Croix-Rouge italienne et suisse), de plusieurs Sociétés nationales et donateurs.

Lieu et date

Le Supercamp a eu lieu du 1er au 14 septembre 1989 en Italie du nord et en Suisse. Durant les 10 premiers jours, les participants ont vécu et travaillé au sein du camp édifié spécialement pour la circonstance dans la commune de Castiglione delle Stiviere, à mi-chemin entre Castiglione et Solférino. Le comité militaire de la Croix-Rouge italienne avait été chargé de la construction, de l'entretien et de la logistique du camp.

Pour les 4 derniers jours, les participants ont été transportés par train spécial à Genève où trois abris de la défense civile avaient été réservés pour leur hébergement, les repas étant organisés sous une vaste tente dressée au siège de la Ligue.

Participation

Toutes les Sociétés nationales avaient été invitées à envoyer une délégation de 5 représentants au Supercamp, soit 1 dirigeant de 35 ans au maximum et 4 jeunes membres âgés de 18 à 22 ans. D'autres organisations et Sociétés en formation avaient en outre été informées du projet.

Le Supercamp a rassemblé 511 participants de 132 nationalités, représentant 125 Sociétés nationales et 7 organisations invitées en qualité d'observateurs.

Programme

Pendant toute la durée du camp, les délégués étaient répartis en 7 sous-camps ayant chacun pour nom et pour thème l'un des Principes fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Chaque sous-camp abritait environ 20 délégations

de toutes les parties du monde, la répartition ayant été effectuée par tirage au sort lors d'une conférence de presse tenue en juin 1989 en Italie.

Les ateliers consacrés aux "Principes en action" formaient la base du programme et offraient à tous les participants l'occasion de parler de leur propre engagement dans les actions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, tout en débattant de préoccupations et intérêts communs. Les spécialistes fournis par la Ligue et le CICR - 8 personnes au total - étaient à la disposition des délégués pour traiter en profondeur de questions spécifiques et une bibliothèque avait été installée dans le camp pour faciliter les recherches individuelles ou collectives des participants.

Dans le cadre des ateliers, les délégués ont constitué des sous-groupes par sujet et domaine d'intérêt, chaque groupe devant exprimer ses idées sous la forme choisie par ses membres - langage, musique, théâtre ou autre moyen d'expression. Un résumé filmé des ateliers a été présenté lors de la cérémonie de clôture de la phase I du Supercamp à Castiglione delle Stiviere, puis plus brièvement lors de la cérémonie organisée sur la place des Nations à Genève.

Le programme du camp comportait également une journée "sur les traces d'Henry Dunant", ainsi que diverses activités culturelles, sociales et touristiques.

A Genève, les campeurs ont visité la Ligue, le CICR et le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ce qui leur a donné une vision aussi large que possible du Mouvement, de son passé, de son présent et de son avenir, ainsi que de son fonctionnement.

Information et relations publiques

Depuis le milieu de 1988, les Sociétés nationales ont été tenu informées de tous les aspects du Supercamp par le biais des circulaires "SuperInfo" N° 1 à 5, ainsi que par les publications régulières de la Ligue et du CICR. Tout au long de cette période, elles ont été invitées à saisir l'occasion de cette manifestation et de la sélection de leurs représentants pour mettre en lumière le rôle essentiel de la jeunesse au sein du Mouvement. Des dossiers de presse ont été remis à la presse suisse et italienne et des contacts directs ont été établis avec les médias.

Les participants ont préparé pendant le camp un Message de la jeunesse du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui a été présenté aux dirigeants du Mouvement ainsi qu'aux représentations des Nations Unies et de la Confédération helvétique réunis sur la Place des Nations. Ce document a également été envoyé à toutes les Sociétés nationales (annexe 3).

Conclusions

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions précises de l'impact qu'aura eu le Supercamp 89, mais quelques observations générales peuvent d'ores et déjà être formulées :

- la participation des Sociétés nationales a été très élevée et représentative de toutes les régions
- la plupart des Sociétés ont respecté les critères d'âge, contribuant ainsi à garantir la dimension "juvénile" du camp
- la personnalité, l'expérience et l'enthousiasme des délégués étaient d'un très haut niveau
- le programme était varié et intéressant, même si de nombreux participants auraient souhaité davantage de temps pour les ateliers
- les manifestations officielles ont suscité l'attention des autorités et de la presse. La couverture a été excellente en Italie et satisfaisante en Suisse.
- la construction et l'aménagement du camp étaient en tous points dignes d'éloges
- la visite des institutions du Mouvement à Genève a été appréciée, de même que les programmes organisés pour la circonstance.

Suites

Un rapport complet d'évaluation sera établi en novembre 1989; celui-ci rendra compte de l'organisation, du programme, de l'information, ainsi que des aspects financiers du Supercamp. Il analysera les implications à court et à long termes du Supercamp.

Le Supercamp 89 a marqué le point culminant des célébrations du 125e anniversaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il convient toutefois de noter qu'il s'inscrivait également dans une plus large campagne visant à promouvoir la "reconnaissance" des jeunes adultes de notre Mouvement et à encourager la formulation de politiques et directives concernant la jeunesse.

Il importe que l'investissement réalisé dans le cadre du Supercamp ait un retentissement aux échelons locaux, nationaux et internationaux, afin que les jeunes puissent assumer une part croissante de responsabilités dans leurs propres actions et qu'ils soient associés de plus en plus étroitement à toutes les activités de leurs Sociétés, tout en bénéficiant du meilleur encadrement possible.

* * * * *

VERS L'AN 2000...

Fort de son extraordinaire potentiel d'énergie et d'engagement, d'expérience et d'imagination, le Mouvement peut regarder l'avenir avec confiance.

A l'horizon de l'an 2000, la solution des grands problèmes de notre temps est inséparable du respect des valeurs universelles sur lesquelles se fonde l'action humanitaire.

Qu'il s'agisse d'alléger les souffrances, de lutter contre la faim, de promouvoir l'entente et la coopération, aucun progrès durable ne peut être accompli s'il n'est accompagné de mesures qui sauvegardent la vie et la dignité de tout être humain.

La cessation des hostilités, l'ouverture de négociations dans de nombreuses régions en conflit, les progrès réalisés en matière de désarmement et dans le domaine des droits de l'homme, constituent des signes favorables à une reprise de l'initiative et de l'offensive humanitaires.

Cette volonté de dialogue, de réconciliation et de paix a déjà permis de redonner espoir et courage à des peuples entiers, d'alléger les souffrances et d'épargner des vies.

Mais il reste beaucoup à faire pour que la voix des sans-voix se fasse entendre, pour que le langage d'humanité et de paix l'emporte sur celui de la violence et de l'arbitraire, pour que le droit cesse d'être bafoué et que soient respectées la vie et la dignité humaines. Il faut une véritable mobilisation humanitaire.

Les multiples manifestations, réalisations et actions organisées à l'occasion du 125ème anniversaire ont témoigné de la vitalité du Mouvement et de sa capacité à s'engager au cours de la prochaine décennie dans une telle mobilisation, entraînant avec lui les opinions publiques et les Etats.

L'attribution du premier prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité sera le dernier acte du 125ème anniversaire.

Quel symbole ! Ce point final est en fait un point de départ.

En effet, dans les situations les plus inhumaines et les plus conflictuelles, tout geste humanitaire est porteur d'une étincelle d'humanité, de la flamme de la paix !

* * * * *

RESOLUTION N° 7 DU CONSEIL DES DELEGUES
(adoptée à sa session du 27 novembre 1987,
à Rio de Janeiro)

Commémoration du 125e anniversaire du Mouvement

Le Conseil des Délégués,

rappelant que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge vient d'entrer dans la période de ses 125 ans d'existence, période à laquelle sont notamment liés quatre événements qui ont marqué ses premiers pas soit :

- le 8 novembre 1862, la parution d'"Un souvenir de Solférino", livre écrit par Henry Dunant aux fins de sensibiliser l'opinion publique à l'horreur de cette sanglante bataille;
- le 9 février 1863, la création du "Comité international et permanent de secours aux militaires blessés en temps de guerre". Comité des cinq qui deviendra peu après le Comité international de la Croix-Rouge (CICR);
- le 26 octobre 1863, l'adoption par les délégués de seize Gouvernements invités à Genève par le Comité international d'une résolution pour l'"organisation dans chaque pays d'un comité chargé d'apporter un concours volontaire au service sanitaire des armées", comités qui deviendront ultérieurement les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge;
- le 22 août 1864, signature de la "Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne";

ayant pris connaissance avec intérêt des propositions élaborées par le CICR et le Secrétariat de la Ligue en vue de commémorer les 125 ans d'existence du Mouvement,

ayant pris note que ces propositions, qui ont été soumises pour consultation à l'ensemble des Sociétés nationales, ont reçu un accueil général très favorable de leur part,

ayant entendu les propositions complémentaire présentée oralement au cours du présent Conseil des Délégués, en particulier la suggestion de demander à tous les Etats d'accomplir le 8 mai 1989, Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, un "geste humanitaire" en faveur de personnes ou groupes de personnes dont le sort ne saurait être amélioré que grâce à la prise, ce jour-là, de mesures humanitaires de caractère exceptionnel.

1. félicite de CICR et le Secrétariat de la Ligue pour leurs propositions telles que développées dans le document CD/8/1, en particulier dans l'annexe A.

2. approuve et fait siennes ces propositions ainsi que celle présentée aux cours du présent Conseil des Délégués relative au "Geste humanitaire", toutes ces propositions constituant ce que l'on appellera désormais le "programme de commémoration" du 125ème anniversaire.

3. décide, conformément à ces propositions, de placer la période qui s'étend du présent Conseil des Délégués au Conseil des Délégués de 1989 sous le thème commémoratif "125 ans à l'oeuvre" et de mettre l'accent pendant la première année sur le rôle du Mouvement en matière de développement avec pour thème subsidiaire "... et toujours en développement" et, pendant la seconde, sur le respect du droit international humanitaire, avec pour thème subsidiaire "... à protéger la vie humaine".

4. décide d'inclure dans le programme de commémoration, d'une part le séminaire que le CICR, la Ligue et l'Alliance organiseront en octobre 1988 dans le cadre de la seconde séance annuelle de la Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix élargie pour l'occasion à des spécialistes en diffusion et information de Sociétés nationales et à des experts en communication; d'autre part le "Supercamp" que la Ligue et le CICR, en étroite liaison avec la Croix-Rouge italienne mettront sur pied à Solférino/Castiglione en août 1989, à l'intention des jeunes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, événement qui devrait constituer l'apothéose des manifestations marquant le 125ème anniversaire de la signature de la Convention de Genève du 22 août 1864.

5. prie le CICR et le Secrétariat de la Ligue de tout mettre en oeuvre pour assurer le succès du programme de commémoration tel que défini ci-dessus qui, après les trois événements majeurs que seront le séminaire "diffusion, information et paix" (octobre 1988), le "geste humanitaire" (8 mai 1989) et le "Supercamp" (août 1989), aura comme point final l'attribution en octobre/novembre 1989; du premier "Prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité" décerné à l'occasion du prochain Conseil des Délégués.

6. invite toutes les Sociétés nationales à prendre une part active à la réalisation, au niveau national, de ce programme de commémoration de manière à contribuer à la promotion de la Croix-Rouge et, ce faisant, à projeter dans le monde l'image d'un Mouvement universel, jeune et dynamique, uni par les mêmes principes et idéaux qui n'ont cessé de le guider au cours de ses 125 ans d'existence.

JOURNEE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE 1988

Message conjoint

Cette année marque le 125ème anniversaire de la naissance d'un mouvement mondial découlant de la publication d'un OUVRAGE intitulé "Un souvenir de Solférino" par un HOMME (Henry Dunant) dont les idées ont été reprises par un GROUPE PRIVE (la Société d'Utilité publique) d'UN PETIT CANTON (Genève) dans ce qui était alors et demeure UN PETIT PAYS (la Suisse). A l'heure actuelle, 146 pays disposent d'une Société de Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge, et l'effectif total du Mouvement est estimé à plus de 250 millions de personnes.

L'idée toute simple qui a jailli à l'esprit de Henry Dunant sur le champ de bataille de Solférino était que la dignité de l'homme doit être respectée en tout temps - même en temps de guerre. Sa vision et sa détermination ont eu deux conséquences déterminantes : tout d'abord, l'élaboration des Conventions de Genève, par lesquelles les gouvernements s'engagent à respecter et à protéger les victimes de conflits armés, et deuxièmement, la création d'un mouvement mondial neutre uni par son engagement au principe fondamental d'entraide entre les peuples.

Le 8 mai de chaque année, on célèbre, dans le monde entier, l'anniversaire de Henry Dunant sous la forme d'une Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. A l'occasion de son 125ème anniversaire, le Mouvement a adopté le slogan : "125 ans à l'oeuvre ... et toujours en développement". La croissance du Mouvement et l'étendue des activités déployées en faveur des victimes de conflits et de catastrophes - au niveau personnel, local, national ou international - signifient une vie nouvelle pour de nombreuses personnes dans le monde entier.

Le terme "développement" a de nombreuses significations. Pour la Croix-Rouge, il peut se résumer en deux idées fondamentales : la première est le développement continu du Mouvement lui-même; la seconde, le souci constant de faire en sorte que l'assistance qu'il offre soit adéquate, c'est-à-dire qu'elle ne soit ni excessive ni insuffisante, ni susceptible de créer en aucune manière une situation de dépendance chez les individus ou auprès des communautés qui en bénéficient, et, surtout, qu'elle soit impartiale. Ces deux principes élémentaires ont permis d'évoluer de la simple assistance d'urgence à des programmes visant à attaquer à la racine les causes des catastrophes.

Il va de soi que l'assistance immédiate aux victimes de conflits et de catastrophes naturelles demeure prioritaire pour le Mouvement; cependant, ce dernier doit aussi poursuivre et amplifier les efforts entrepris pour trouver des solutions durables, indépendantes de toute pression politique, avec la participation des populations locales. C'est de cette manière, et de cette manière seulement, que pourront être atteints les buts à long terme que se sont fixés la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge. Le Mouvement doit encore croître et se développer, non seulement en stature mais aussi, et plus encore,

en connaissance généralisée de son propre potentiel.

Pour y parvenir, il a besoin de rencontrer, dans chaque pays, un intérêt et un soutien beaucoup plus grands de la part de l'opinion publique.

* * * * *

JOURNEE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE 1989

Message conjoint

A l'occasion de cette Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des gouvernements du monde entier ont accompli un "geste humanitaire". Ce sera leur "cadeau d'anniversaire" à notre Mouvement, qui fête cette année son 125^e anniversaire.

Ces gestes redonnent espoir et dignité à des personnes démunies, oubliées, découragées; à des personnes dont la situation ne pouvait être améliorée sans qu'une mesure exceptionnelle ne soit prise aujourd'hui.

A l'heure actuelle, les Conventions de Genève sont les traités les plus universellement acceptés. En y adhérant, les Etats du monde entier ont montré leur attachement à l'humanité et à la protection de la vie humaine.

Les gestes humanitaires accomplis aujourd'hui par les gouvernements sont un nouveau maillon de cette chaîne de solidarité internationale. Ils célèbrent, de façon très particulière, 125 ans de solidarité avec les victimes de conflits et de désastres, qu'ils soient naturels ou provoqués par l'homme; 125 ans de fidélité aux principes fondamentaux d'un Mouvement qui, à ce jour, a sauvé des millions d'êtres de la mort, de l'oubli et du désastre.

Pour reprendre l'expression de Henry Dunant, fondateur de notre Mouvement, les gestes humanitaires de ce jour marquent un nouveau pas dans le processus par lequel les gouvernements du monde sont "gagnés à la cause de la fraternité universelle".

Dans les situations les plus inhumaines, les plus désespérées et conflictuelles, le geste humanitaire est porteur d'une étincelle d'humanité, d'une lueur d'espoir en une vie meilleure, de la flamme de la paix.

Au poing menaçant, il oppose la main tendue et parvient, au coeur de la violence et du désastre, à établir un lien de confiance et de fraternité. Il ne repose pas sur la domination ou la peur, mais sur le respect de la personne humaine. Il démontre que, devant la souffrance, les hommes peuvent cesser d'être des ennemis et porter secours à leurs semblables.

Aujourd'hui 250 millions de membres de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont prêts à accomplir de tels gestes pour sauver le vie et alléger les souffrances de tous ceux qui sont victimes de catastrophes naturelles ou de désastres causés par l'homme.

Hier comme aujourd'hui, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge tire sa conviction de cette capacité à s'émouvoir devant les souffrances des autres et à en refuser le caractère inéluctable.

Ce message a été enregistré par :

M. Cornelio Sommaruga, Président du Comité international de la Croix-Rouge (en français, allemand et italien);

Dr Mario Villarroel Lander, Président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (en espagnol);

M. Pär Stenbäck, Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (en anglais);

Dr Ahmad Abu-Goura, Président de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (en arabe).

* * * * *

MESSAGE DES PARTICIPANTS
DU SUPERCAMP CRJ 89

Conflits, destructions, souffrances, pollution, famine, oppression : aujourd'hui encore, faut-il que tout cela dure ?

Regardez-nous. Nous sommes la preuve vivante d'une coexistence pacifique, unis par notre attachement commun à l'allègement des souffrances humaines.

Nous sommes des jeunes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, représentant 132 nationalités; nous vivons les 7 Principes fondamentaux de notre mouvement et nous montrons notre joie d'être tous différents.

Cessons de jouer avec les vies humaines,

Cessons de détruire la terre,

Brisons les barrières des préjugés,

Ouvrons ensemble pour l'égalité et le respect de la dignité humaine.

Notre monde a besoin à la fois de l'expérience des aînés et de l'énergie, de l'idéalisme, de l'espoir des jeunes.

Nations du monde, écoutez notre appel. Bâtissons ensemble un avenir meilleur pour l'humanité.

* * * * *